



Le 31 mars 2023  
Communiqué de presse

## Des mesures pour protéger l'intégrité de la personne dans le mouvement des Focolari

**Un an après la publication du rapport du cabinet indépendant GCPS Consulting sur les violences sexuelles commises par JMM, ancien focolarino laïc consacré du mouvement, le mouvement des Focolari fait le point sur les mesures prises et les actions en cours pour l'intégrité de la personne : à l'international et en France.**

Bonjour

Le 30 mars 2022, le Mouvement des Focolari a publié les résultats d'une enquête indépendante sur des abus sexuels sur des mineurs, commis par JMM, un ancien focolarino (laïc consacré) français. A ce moment le mouvement s'était engagé, par les paroles de la présidente Margaret Karram, « à répondre par des actions, des mesures d'écoute, d'accueil et de prévention, aux recommandations finales formulées par l'enquête indépendante » (communiqué du 30 mars 2022).

Un an après, le mouvement publie, à l'attention de ses membres, un rapport d'étape pour faire le point sur les signalements d'abus et d'agressions, sur les mesures prises et sur les actions en cours pour garantir la sécurité des plus vulnérables à l'intérieur du mouvement.

Des mesures globales, ainsi que des actions de formation et de réparation pour les victimes, sont formalisées dans de nouvelles lignes directrices internationales pour le mouvement dans le monde entier. En France, les processus de reconnaissance et de réparation pour les victimes avancent avec l'aide de la CRR (la Commission Reconnaissance et Réparation de la CORREF), et différentes mesures de formation, de contrôle et de signalement sont déjà actives.

« Fondamentalement, c'est une question de culture - disent dans leur compte rendu Isabelle de Moffarts et Fabio Bertagnin, co-responsables du mouvement en France -. Le respect inconditionnel de la personne humaine, dans toute ses dimensions, est à l'origine et au cœur de notre mouvement et de notre engagement au sein de celui-ci. Nous avons pris conscience que pour respecter cette valeur sur un plan institutionnel, la bonne volonté ne suffit pas; il faut travailler sur les processus et les normes ».

- Le compte rendu « Protéger l'intégrité de la personne dans notre mouvement en France », adressé aux membres du mouvement des Focolari en France :  
<https://focolari.fr/wp-content/uploads/2023/03/2023-03-31-rapport-france.pdf>

Le Service Information Focolari  
Contact presse : [presse@focolari.fr](mailto:presse@focolari.fr)